



ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Verrefonds, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement

Tenue le 10 octobre 2024

Au salon du personnel de l'école Perce-Neige

• Présences et quorum

Étaient présents :

Membres votants :

Représentants des parents :

- Geoffrey Wright, parent;
- Nadia El Jilali, parent;
- Alpha Oumar Bah, parent;
- Dorcas Yofoua, parent;

Représentants du personnel :

- Vincent Vanasse, Enseignant;
- Nina Tchiendji, Enseignante;
- Fatima Labbassi, Technicienne en service de garde

Membres non-votants :

Membre de la direction :

- Cynthia Nelson, directrice
- Alyssa Tranchant, directrice adjointe

**Représentante de la
communauté :**

Nancy Oliva, Directrice du Carrefour 6-12 ans (présente)
Asmick Jean-Jacques, Président de La Corde (présent)

Le quorum est constaté et la séance déclarée ouverte à 18h37.

• Rôles :

Gardien du temps, du sujet : Vincent Vanasse

• Mot du public :

Aucun public





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Verrefonds, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige



Résolution
2024-2025- 013

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance régulière du 10 octobre 2024 du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige plus de 6 heures avant la tenue de la présente réunion ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition Monsieur Wright appuyé par Madame Fatima, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 octobre 2024.

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du 10 octobre 2024 à 18h30
Au salon du personnel de l'école Perce-Neige

- Présences et quorum
- Rôles : gardien du temps
- Mot du public

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Désignation d'un(e) secrétaire
3. Procédure d'élection et élection aux postes de président(e) et vice-président(e)
4. Nomination des membres de la communauté
5. Correspondance
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2024
7. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 septembre
8. **Points pour adoption**
 - 8.1. Règles de régie interne
 - 8.2. Calendrier des séances
9. **Points pour approbation**
 - 9.1. Bilan des activités
 - 9.2. Délégation de pouvoir à la direction pour les sorties dans le quartier (Rayon de 5 km et moins)
10. **Points d'informations**
 - 10.1. Mot des représentants de la communauté
 - 10.2. Rapport des enseignants
 - 10.3. Rapport du service de garde
 - 10.4. Rapport de la direction
 - 10.4.1. Dénonciation d'intérêt (LIP, article 70)
11. Varia
 - 11.1. Sécurité aux alentours de l'école
 - 11.2. Info-Parents
 - 11.3. Communication avec les représentants du CÉ.
12. Levée de la séance et date de la prochaine réunion





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Verrefonds, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige

Désignation d'un(e) secrétaire

Madame Alyssa Tranchant sera secrétaire pour l'année 2024.

Procédure d'élection et élection aux postes de présidence et vice-présidence

Madame Cynthia explique la procédure d'élection.

Tour de table pour voir les intérêts : Monsieur Bah et Monsieur Wright se proposent comme président.

Présentation de chaque membre.

Monsieur Wright est élu.

Résolution 2024-2025-014

CONSIDÉRANT que l'article 56 de la loi sur l'instruction publique (LIP) stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nadia appuyée par Monsieur Bah, il est résolu à l'unanimité :

DE CHOISIR Monsieur Geoffrey Wright comme président du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige pour l'année scolaire 2024-2025.

Résolution 2024-2025-015

CONSIDÉRANT que l'article 56 de la loi sur l'instruction publique (LIP) stipule que le conseil d'établissement doit choisir un vice-président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nina appuyée par Madame Nancy, il est résolu à l'unanimité :

DE CHOISIR Monsieur Alpha Oumar Bah comme vice-président du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige pour l'année scolaire 2024-2025.

Nomination des membres de la communauté





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Terrebonne, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige



Résolution 2024-2025-016

Présentation des organismes et de leurs fonctions.

La Corde : Organisme travaillant en collaboration avec les familles. Il y a cinq centres au Canada. Il y a plus de 35 pays impliqués dans *Jeunesse sans limites*. 50 enfants peuvent être inscrits.

Le Carrefour : Offre d'activités de soccer, aide aux devoirs, camp d'été, soutien aux familles.

Sur proposition de M. Vincent, il est résolu à l'unanimité.

Madame Nancy Oliva du Carrefour 6-12 ainsi que Monsieur Asmick Jean-Jacques, de la Corde seront les membres de la communauté.

Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2024

Résolution 2024-2025-017

CONSIDÉRANT que conformément à l'article de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Wright secondée par Madame Nina, il est résolu l'unanimité :

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024 du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige.

Suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2024

Procéder à la correction du nom de Mme Nadia El Jilali aux points 7.3 et 7.6

Ajouter aux points 7.5 et 7.6 un s au mot **services** scolaire.

Résolution 2024-2025-018

CONSIDÉRANT

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Wright secondée par Madame Dorcas, il est résolu l'unanimité.

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2024 de l'école Perce-Neige.

Pour adoption

Règles de régie interne





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Terrebonne, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige

Résolution 2024-2025-019

Madame Cynthia explique les raisons des règles de régie interne.

Proposition de Madame Cynthia : horaire séance du conseil de 18h30 à 20h30.

Point 15 : Mme Cynthia explique les règles d'absentéisme et suivi auprès du membre concerné.

Madame Nadia parle de la présence des substituts. Madame Cynthia va valider la procédure pour les substituts.

Ajout de la possibilité d'une séance virtuelle dans les règles de régie interne.

Changer l'année 23-24 pour 24-25

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école Perce-Neige doit établir ses règles de Régie interne :

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nancy appuyée par Madame Fatima il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, tel que déposé par la directrice, les règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige.

Calendrier des séances

Proposition de dates du calendrier par Madame Cynthia dont le 5 novembre en virtuel.

Proposition de Madame Cynthia d'avoir recours à la rencontre extraordinaire pour le mois de février au besoin.

Voir les dates proposées pour les prochaines séances du conseil dans le tableau plus bas.

Résolution 2024-2025-020

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont élaboré une proposition de calendrier de travail pour le conseil d'établissement de l'école Perce-Neige;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition Madame Nina appuyée par Monsieur Vincent, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter le calendrier suivant :





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Verrefonds, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige



Jeudi 10 octobre 2024
5 novembre 2024 (virtuel)
Lundi 16 décembre 2024
Mardi 28 janvier 2025
Mardi 25 mars 2025
Jeudi 24 avril 2025
Jeudi 22 mai 2025
Lundi 9 juin 2025

Pour approbation

Programme des activités intégrées

- . Madame Cynthia présente le concept des activités de l'école.
- . Elle explique que plusieurs budgets sont disponibles pour rendre les sorties gratuites.
- . Elle explique les coûts des activités.
- . Présentation du bilan des activités qui ont été acceptées jusqu'à présent et gratuites pour les élèves. Voir le document en annexe.
- . Ajout des ateliers Chronique littéraire (4^e année) dans le bilan des activités.
- . Demande des parents qui fait les choix des activités. Est-ce qu'il y aura d'autres activités en 3^e année ? Mme Cynthia mentionne qu'elle reviendra auprès du CÉ à sujet après une autre consultation auprès des enseignants.
- . Correction dans le bilan des activités pour la cueillette de pommes. Changer le budget coché.
- . M. Vincent - Explication les offres des parascolaires/équipes sportives, sélections, coûts et fonctionnement du calendrier sportif. Monsieur Vincent explique que la majorité des tournois organisés par le RSEQ sont pour les enfants du 3^e cycle. Voir tableau en annexe. Présentation des activités du midi et du soir : Multisports, soccer, Hockey Cosom féminin et masculin, Basket-ball, etc.
- . _Quelles sont les activités d'athlétisme? – M. Vincent explique le choix des activités.





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Terrefonds, QC H8Y 1V2

téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige



Résolution 2024-2025-021

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* donne au conseil d'établissement de l'école Perce-Neige le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par Madame la Directrice;

CONSIDÉRANT que la proposition de Madame la Directrice a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1re par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus, tout comme ces dépenses, s'ajoutent au budget de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Wright secondée par Madame Nadia il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la programmation des activités proposées par Madame la Directrice, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Délégation de pouvoir à la direction pour les sorties dans le quartier (rayon de 5 km et moins)

Résolution 2024-2025-022

CONSIDÉRANT que certaines opportunités de sorties peuvent se présenter de façon imprévue et que les élèves auraient avantage à profiter de ces opportunités;

CONSIDÉRANT que les activités s'inscrivent dans la suite de la mission éducative de l'école et de son projet éducatif ;

CONSIDÉRANT que ces sorties sont à distance de marche de l'école ;

CONSIDÉRANT que ces sorties devront respecter le cadre financier des sorties éducatives ;

CONSIDÉRANT que la supervision et la sécurité devront être suffisantes ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition Monsieur Wright appuyée à Madame Dorcas, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER une délégation de pouvoir annuelle en faveur de la direction pour autoriser les sorties pédestres des classes, qui n'ont pu être soumises au conseil. Cependant, chaque fois la direction devra en informer **la présidente** du Conseil d'établissement.

Points d'informations

Mot des représentants de la communauté





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Terrebonne, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige



Présentation des organismes et de leurs fonctions.

La Corde : Travaille en collaboration avec les familles, soutien les Il y a 5 centres au Canada. Il y a plus de 35 pays impliqués dans Jeunesse sans limites. 50 enfants peuvent être inscrits.

Le Carrefour : soccer, aide aux devoirs, camp d'été, soutien aux familles

Rapport des enseignants

M. Vincent présente la course d'automne.

Les parents n'ont pas été invités cette année, mais nous pourrions y penser pour le futur.

Rapport du service de garde

Madame Fatima : présente le fonctionnement du SDG.

Cynthia explique le processus de sélection pour les familles sélectionnées pour le SD.

Madame Fatima : Présentation des thématiques journées pédagogiques offertes à tous les élèves actifs dans le SDD et SDG (Halloween Automne, Semaine contre la violence, la lecture, St-Valentin, mois de la Nutrition, le monde en vert, etc.)

Proposition de sorties pour une ou deux activités durant les journées pédagogiques : Glissades et croisière. Projets à venir qui seront présentés en fin d'année aux parents.

Il y a toujours un groupe classe pour ceux qui viennent à la journée pédagogique, mais qui ne font pas les activités.

Madame Cynthia résume : Mme Fatima préparera la liste des prix et les propositions pour le CÉ mois de novembre 2024.

Rapport de la direction





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Perrefontaines, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Présentation de Madame Cynthia : Fermeture de groupes et ouverture de deux groupes multi. Nous avons 27 groupes. 4 classes langage, 3 classes SAA et une classe accueil.

Présentation des aides à la classe (éducatrices scolaires) en soutien aux enseignants.

Projet éducatif : il est déjà adopté. Nous allons travailler sur les moyens.

Célébration de la Semaine du personnel de soutien

Première communication : présentation du modèle

Photos scolaires : le 15 octobre 2024.

Fondation Laurent Duvernay Tardif : Notre école a été choisie. Le 7 novembre aura lieu le lancement avec le CSSMB et la ville à Perce-Neige.

Fête du Blé d'inde le 16 septembre 2024. Le tout s'est bien déroulé.

Déclaration de la clientèle du 30 septembre : subventions liées au nombre d'élèves dans l'école.

Préparation avec TES et Psychoéducatrice pour la Semaine contre la violence et l'intimidation.

Présentation - Brigade CAA : élèves de 4-5-6 année y participeront pour diminuer les conflits sur la cour d'école.

La cour d'école va être repeinturée. Il va y avoir 15 stations de jeux. Il y a une formation pour les éducatrices et TES pour l'animation des jeux.

Dénonciation d'intérêt (LIP, article 70)

Explication du principe de Dénonciation d'intérêt avec un exemple.

Varia





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande

Terrebonne, QC H8Y 1V2

Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige



Sécurité aux alentours de l'école :

Brigadiers coin Gouin et Lalande : Les parents doivent aller en parler au SPVM ou au conseil de ville. Mme Cynthia explique que nous nous concentrons sur la sécurité immédiate et en face de l'école.

Proposition de Mme Nadia de la formation d'un comité à l'interne. Mme Cynthia va faire le suivi pour voir ce qui peut se faire.

Proposition de M. Wright : Village Cloverdale peut faire la proposition à la ville pour le brigadier.

L'implication des parents est un souci. Les membres parents du CÉ peuvent soumettre des idées pour attirer les parents et prendre en compte la réalité des parents.

Communication des représentants des parents : Les parents se demandent comment pouvoir communiquer avec les parents de l'école. Madame Cynthia va vérifier les moyens.

Proposition de l'OPP de Mme Nancy. Il a été voté à l'assemblée des parents qu'il n'y aura pas d'OPP en 2024-2025.

Levée de la séance et date de la prochaine réunion

**Résolution
2024-2025-023**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition Madame Nadia, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire du 10 octobre 2024 à 21h19

La prochaine rencontre aura lieu le 5 novembre à 18h30 en virtuel.

M. Geoffrey Wright
Président

Cynthia Nelson
Directrice





ÉCOLE PERCE-NEIGE

70, boulevard Lalande
Terrebonne, QC H8Y 1V2
Téléphone : 514-855-4239

www.csmb.qc.ca/perce-neige

Liste des documents joints annexés au présent Procès-verbal

Sujet de l'annexe
Avis de convocation
Bilan des activités
Règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige
Programme d'activités intégrées

